



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.12

Numéro de la demande : 2017-6175
Demande : B.3.12 : Nouveau site ou nouvel hôte
Produit : Herbicide Goldwing
Numéro d'homologation : 32112
Principes actifs (p.a.) : MCPA (présent sous forme d'esters) et pyraflufen-éthyl
Numéro de document de l'ARLA : 2948356

Objet de la demande

La présente demande vise à ajouter les haricots secs, les pois chiches, et les lentilles (y compris le groupe de cultures 6C) en tant que cultures hôtes pour lutter contre les mauvaises herbes figurant sur l'étiquette de l'herbicide Goldwing.

Évaluation des propriétés chimiques

Une évaluation des propriétés chimiques n'a pas été requise pour cette demande.

Évaluations des risques pour la santé

L'exposition professionnelle et les risques découlant de l'ajout des haricots secs, des pois chiches et des lentilles à l'étiquette de l'herbicide Goldwin ont été évalués. Aucun risque préoccupant pour la santé ne devrait découler de ces utilisations, quand les travailleurs suivent le mode d'emploi figurant sur l'étiquette et qu'ils portent l'équipement de protection individuelle identifiée sur l'étiquette.

Pour le pyraflufen-éthyl, aucune nouvelle donnée sur ses résidus dans les graines sèches de légumineuses n'a été soumise pour appuyer l'extension du profil d'emploi de ce principe actif sur les denrées faisant partie du sous-groupe de cultures 6C sur l'étiquette de l'herbicide Goldwing. Les données sur les résidus de pyraflufen-éthyl tirées d'essais de terrain menés dans/sur des pois et des haricots secs et ayant déjà fait l'objet d'un examen ont été réévaluées dans le cadre de cette demande.

Pour le MCPA, de nouvelles données tirées d'essais de terrain menés au Canada ont été soumises pour appuyer l'utilisation de l'herbicide Goldwing sur les pois et les haricots secs (sous-groupe de cultures 6C). Le MCPA était appliqué aux pois et aux haricots secs à des doses légèrement exagérées, et ces derniers étaient récoltés conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

Limite maximale de résidus pour le MCPA

La recommandation pour la limite maximale de résidus (LMR) pour le MCPA est basée sur les données tirées d'essais de terrain soumises, et sur les lignes directrices offertes par le [calculateur de LMR de l'OCDE](#). La LMR qui couvre les résidus du MCPA dans/sur les cultures est proposée comme indiqué dans le tableau 1.

TABEAU 1 Récapitulatif des données tirées de l'essai de terrain pour appuyer la limite maximale de résidus (LMR) pour le MCPA.

Denrée	Méthode d'application/ Dose d'application totale (g p.a./ha)	DAAR (jours)	Résidus (ppm)		LMR présentement établie (ppm)	LMR recommandée (ppm)
			MPF	MPE		
Pois secs	Application généralisée sur le sol avant la levée de la culture / 392-421	93- 113	<0,01	<0,01	0,1	0,1 pour toutes les denrées comprises dans le sous- groupe de culture 6C
Haricots secs	Application généralisée sur le sol avant la levée de la culture / 382-412	104- 143	<0,01	<0,01	Aucune	

MPF = Moyenne la plus faible des résidus observés dans les essais; MPE = Moyenne la plus élevée des résidus observés dans les essais; DAAR = Délai d'attente avant la récolte; sous-groupe de cultures 6C : graines sèches de légumineuses (sauf le soja)

À la suite de l'examen de l'ensemble des données disponibles, une LMR de 0,1 ppm, telle que proposée dans le tableau 1, est recommandée pour couvrir les résidus de MCPA dans/sur les denrées faisant partie du sous-groupe 6C. Les résidus de MCPA et de pyraflufen-éthyl dans ces denrées de culture aux LMR proposées et établies ne posera pas de risque inacceptable pour la santé des différents segments de la population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les aînés.

Évaluation environnementale

La modification de l'étiquette de l'herbicide Goldwing destinée à inclure les haricots secs, les pois chiches, et les lentilles à une dose maximale de 660 mL/ha (277,2 g p.a./ha pour le MCPA et 8,91 g p.a./ha pour le pyraflufen-éthyl), avec une application par an, respecte les doses présentement homologuées pour ce produit sur des groupes de cultures similaires.

Évaluation de la valeur

L'homologation de l'herbicide Goldwing sur les haricots secs, les pois chiches, et les lentilles en tant que cultures hôtes offrira aux producteurs canadiens une autre option de lutte contre les mauvaises herbes à feuilles larges, en particulier le colza spontané, dans ces cultures avant et après l'ensemencement, et avant l'émergence des cultures.

Les informations sur la valeur soumises à des fins d'examen étaient composées d'un justificatif scientifique et de données tirées d'essais en petites parcelles au champ. Les informations sur la valeur ont démontré qu'on peut s'attendre à ce que les pois chiches et les lentilles aient des marges adéquates de sensibilité des cultures à l'herbicide Goldwing appliqué conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

Les informations sur la valeur obtenues pour les pois chiches et les lentilles avec une application en prélevée de l'herbicide Goldwin peut être extrapolée et s'étendre aux haricots secs en se basant sur les modes d'action de l'herbicide pour le pyraflufen-éthyl et le MCPA, c'est-à-dire, le pyraflufen-éthyl (groupe 14) est un herbicide de contact avec une translocation limitée au niveau de la plante tandis que le MCPA Ester (groupe 4) à une activité résiduelle au sol limitée.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a mené à bien une évaluation des informations fournies et les a trouvées suffisantes pour appuyer l'ajout des haricots secs, des pois chiches et des lentilles (y compris le groupe de culture 6C) sur l'étiquette du produit. En se basant sur les résultats de cet examen, il est acceptable que les haricots secs, les pois chiches, et les lentilles (y compris le groupe de cultures 6C) figurent sur l'étiquette de l'herbicide Goldwing.

Références

PMRA

- 2822667 2017, A rationale based on trial data to support the use of Goldwing Herbicide (pyraflufen-ethyl + MCPA ethyl-hexyl ester) for broadleaf weed control in a pre-seeding application and evaluate the crop safety of GoldWing Herbicide in a pre-seed or pre-emergent application in Crop Group 6C. DACO: 10.1, 10.2, 10.2.3, 10.2.3.1, 10.2.3.3(B), 10.3, 10.3.1, and 10.3.2.
- 2812816 2017, TCI-16-495 Peas and Beans Study Report Final-signed, DACO: 7.4,7.4.1
- 2841749 2017, s0082_Storage Stability_MCPA Peas_Anadiag_2002, DACO: 7.3
- 1913109 2009, Agricultural Handler Exposure Scenario Monograph: Open Cab Groundboom Application of Liquid Sprays, Report Number AHE1004, DACO 5.3, 5.4.
- 2572745 2015, Agricultural Handler Exposure Scenario Monograph: Open Pour Mixing and Loading of Liquid Formulations, Report Number AHE1003-1, DACO 5.3, 5.4.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2019

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.